

Accueil Temps Libre

Accueil des enfants
de 2,5 à 12 ans
En dehors du temps scolaire:
Avant et après l'école
Les mercredis après-midi
Les week-ends
Les vacances scolaires



⇒ Activités autonomes encadrées

⇒ Animations éducatives, culturelles et sportives

Projet d'accueil disponible sur

www.remicourt.be



Pour tous renseignements



Administration Communale

Rue Nouvelle Percée 5

Sylvie MASY
Coordinatrice ATL

☎ 0478/74.20.74
✉ atl@remicourt.be



Commission
Communale de
l'Accueil (CCA)



Les enfants sont importants

Sur notre territoire,

on travaille pour eux



PERDRE SON TEMPS ? prendre dans l'extrascolaire !

Pour nos enfants, rejoignez-nous!

La **coordination Accueil Temps Libre** de notre commune œuvre pour un épanouissement global des enfants et contribue à l'amélioration de la qualité de leur accueil. Elle veut aider les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale, le tout en favorisant la cohésion sociale.



Qu'est-ce qu'une Commission Communale de l'Accueil?

👏 **Lieu de rencontre, de concertation, d'échange et de coordination**

👏 **Lieu d'analyse** des problématiques et des besoins qui relèvent de l'accueil des enfants durant leur temps libre

👏 **Organe d'impulsion et d'évaluation** (état des lieux des besoins, programme de Coordination Locale pour l'Enfance, plan d'action, rapport d'activité...)

👏 **Renouvelée tous les 6 ans** (six mois après les élections communales)

👏 **Composée de membres effectifs et de membres suppléants** (remplaçant les membres effectifs en cas d'absence) par composante (5 composantes)

Intéressés par notre travail et sa problématique?

Envie de prendre une part active à la réflexion, au débat, à la diffusion d'informations, à la réalisation de projets...?

Participez à notre **Commission Communale de l'Accueil**. Nous cherchons des membres motivés et dynamiques pour représenter:

➤ **Les personnes confiant leurs enfants** (ex: personnes engagées dans une association de parents, un comité de soutien, un conseil de participation ou impliquées dans la vie de l'école de leur enfant, mouvements d'éducation permanente)

➤ **Des représentants d'opérateurs d'accueil agréés, reconnus ou déclarés à l'ONE** (ex: accueils extrascolaires, maisons d'enfants...)

➤ **Des associations culturelles, artistiques et sportives** (ex: bibliothèques, centres culturels, mouvements de jeunesse, clubs sportifs...)



Quelles implications pour les futurs membres?

👏 **Représenter** les autres associations (être le représentant d'un secteur et faire des choix pour la collectivité)

👏 **Participer aux réunions** (minimum 2 réunions par an) et ponctuellement à des séances de travail en sous-commissions

Qui compose la CCA?

- 👏 Conseil communal
- 👏 Etablissements scolaires
- 👏 Personnes qui confient les enfants
- 👏 Opérateurs d'accueil déclarés à l'ONE
- 👏 Associations éducatives, culturelles et sportives
- 👏 Coordinateur ATL, Coordinateur accueil ONE, Représentant de la Province de Liège, invités



Envie d'en savoir plus?

Rendez-vous à la **séance d'information et d'élection des nouveaux membres** qui sera organisée le **4 avril 2019 à 19h30 à l'**

Administration communale

rue Nouvelle Percée 5 à 4350 Remicourt



Intéressés à prendre part à l'aventure mais absent ce jour-là, c'est possible .

Prenez contact avec la coordinatrice ATL

